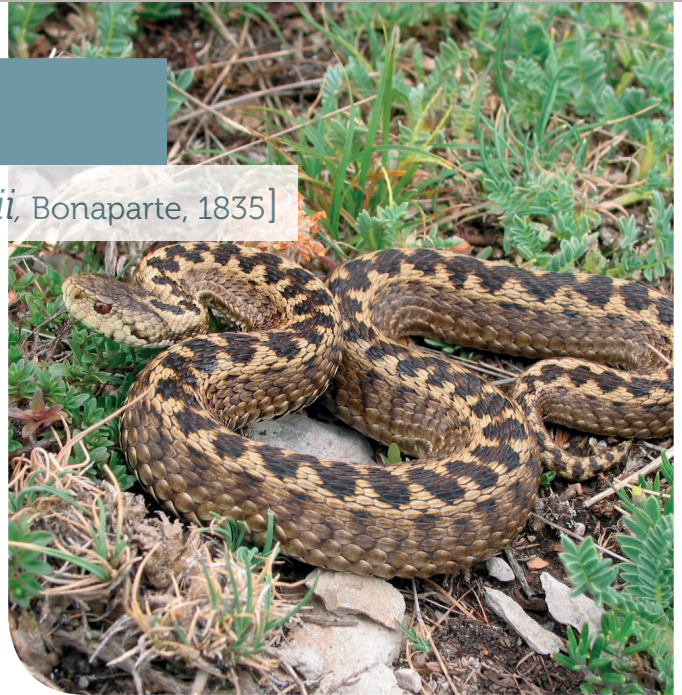


VIPÈRE D'ORSINI



[*Vipera ursinii*, Bonaparte, 1835]

[vipère d'Orsini]



Présentation de l'espèce

La vipère d'Orsini est le plus petit serpent de France et la plus petite vipère d'Europe. Sa longueur totale varie de 15 cm à la naissance à 50 cm pour les plus grands individus adultes, les femelles étant souvent plus grandes que les mâles. Elle est reconnaissable à sa coloration dorsale, marquée par un zigzag brun foncé ou gris-noir net, souvent continu, sur un fond gris clair ou marron clair.

C'est une espèce venimeuse. Étant donné sa rareté, sa grande discrétion et son comportement calme (absence d'agressivité), peu de morsures sur l'homme sont recensées. Les rares cas connus se sont toujours avérés sans gravité.

Ce petit serpent occupe des pelouses ou des landes sèches situées aux étages montagnards et subalpins (entre 1000 et 2300 m d'altitude). Son habitat est caractérisé par un fort ensoleillement estival, des contrastes thermiques importants, une exposition Est ou Sud-Est et plusieurs mois annuels d'enneigement. Elle fréquente des milieux où la strate herbacée est abondante et où les gîtes ne manquent pas (anfractuosités dans la roche affleurante ou racine de genévriers). Son régime alimentaire est original pour un serpent : elle se nourrit quasi-exclusivement de criquets et de sauterelles qu'elle consomme de juillet à septembre. Parmi ses prédateurs on peut citer les rapaces, quelques mammifères ainsi que d'autres serpents.

En France, la Vipère d'Orsini n'est présente que dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Localisée dans les Alpes du Sud, elle est connue des départements de Vaucluse, des Alpes de Haute-Provence, du Var et des Alpes-Maritimes.

ELLE EST MENACÉE À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION MAIS AUSSI AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL. ELLE EST CLASSÉE "EN DANGER" DANS LES LISTES ROUGES NATIONALE ET RÉGIONALE DES AMPHIBIENS ET REPTILES MENACÉS.

Tendance d'évolution en région



Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, parmi les 16 populations identifiées, trois sont considérées disparues. Sur les 13 populations considérées comme toujours existantes, une est certainement dans un état critique (aucune observation n'a pu être réalisée depuis 2010), une autre présente un déclin avéré dont l'extinction est prédite dans quelques décades si aucune mesure de conservation n'est mise en place et une population suivie depuis 10 ans semble relativement stable.

La tendance des 10 autres populations est inconnue.

La tendance moyenne des 6 populations pour lesquelles nous disposons d'informations est très négative.

PARTENAIRE



Analyse de la tendance actuelle

Cette tendance négative peut avoir des origines multiples, dont certaines restent à valider d'un point de vue scientifique.

La régression des milieux de vie de la Vipère d'Orsini a été engendrée par le déclin du pastoralisme en montagne et les campagnes de plantations sylvicoles qui ont permis l'extension du couvert forestier et l'embroussaillage des landes et pelouses d'altitude.

En conséquence, les habitats de prédilection de la Vipère d'Orsini se fragmentent et se réduisent au profit de milieux fermés qui lui sont défavorables.

D'autres facteurs sont potentiellement responsables de son déclin : le changement climatique (augmentation des températures qui repousse l'espèce au-delà de ses limites physiologiques), l'arrivée de nouveaux prédateurs (Couleuvre verte et jaune), l'augmentation du nombre de prédateurs (sangliers), le dérangement occasionné par la surfréquentation de certains sites (Mont-Ventoux) et la destruction engendrée par les activités sportives et récréatives de pleine nature (création et entretien des stations de



ski, développement des activités estivales des stations de ski, hors-piste motorisé). Enfin, un pâturage inadapté, par son action de consommation et de piétinement de la strate herbacée supprime la source d'alimentation des criquets et des sauterelles, et priverait en conséquence les vipères d'Orsini de leur unique ressource alimentaire.

Suivi de l'espèce

Depuis 1992, différentes actions ont été entreprises afin de recenser les populations françaises de Vipère d'Orsini, évaluer les menaces et proposer des actions en faveur de sa sauvegarde. Un programme européen LIFE a été mis en place de 2006 à 2011 puis un plan national d'action de 2012 à 2016.



Malgré tout, un manque crucial de moyen est alloué aux suivis démographiques (estimation des effectifs, des taux de survie, des classes d'âges ou encore du sex-ratio d'une population) des populations de cette espèce menacée et endémique. La Vipère d'Orsini est une espèce extrêmement discrète, ainsi l'acquisition d'informations sur les tendances d'évolution de ses populations nécessite un effort de prospection sur le terrain qui peut être qualifié de colossal en comparaison d'autres espèces de faune et de flore.

Seulement deux suivis de population sont aujourd'hui en cours et sont mis en œuvre par le CEN PACA. Ces suivis consistent principalement en la capture et le marquage des individus et sont menés grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles. Leur maintien est en partie dépendant des budgets alloués par l'Etat pour les mettre en œuvre. Une troisième population a fait l'objet d'un suivi pendant près de 40 ans. Ce suivi sur le long terme a été coordonné par une seule et même personne et en grande partie sur la base du bénévolat. Ce suivi s'est stoppé en 2016.

SOURCES D'INFORMATION

- Lisse Hélène & Delauge Julie, *Plan National d'Actions en faveur de la Vipère d'Orsini 2012-2016*, CEEP / Alpes du Sud. Sisteron. 179 p., 2011.
- Marchand Marc-Antoine, Astruc Guillemme & Besnard Aurélien, 2017. *Étude démographique de la population de Vipère d'Orsini de L'Orgeas*, Site natura 2000 FR9301547. CEN PACA et Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive. Sisteron, 24 p., 2017

www.vipere-orsini.com

- Le Galliard Jean-François, Baron Jean-Pierre, Jaffré Malo & Thomas Tully, *Estimation du risque d'extinction: le cas de la vipère d'Orsini*. In *Ecologie de la conservation* (M. Gauthier-Clerc, F. and J. Blondel), Édition De Boeck, 2014.

Rédaction : Marc-Antoine Marchand, CEN PACA, avril 2018.

